

## 1 – VISITEZ LE BIEN

---

Afin de pouvoir participer à la vente, **UNE VISITE PREALABLE EST OBLIGATOIRE**. Nous vous invitons à la réaliser par vos soins en vous rendant directement sur le terrain.

Nous vous invitons dans un second temps à cliquer sur « s'inscrire à une visite » afin de vous enregistrer sur à cette vente et contacter par mail Monsieur MANUELPILLAI (cf infra) afin qu'il vous ouvre les accès à l'espace de dépôt de dossier.

## 2 – FAITES UNE PREMIERE OFFRE

---

Une fois la visite effectuée, vous recevrez un email vous invitant à déposer une offre en ligne, au prix de départ indiqué sur la fiche produit. Le cas échéant, nous vous invitons à vérifier dans vos spams.

Veuillez cliquer sur « Commencer » dans le mail, afin de déposer votre offre.

Il vous sera dès lors, demandé de remplir un document d'offre au prix de départ ainsi que des justificatifs d'identité et financier.

**LE DOSSIER DEVRA ÊTRE DEPOSE ET COMPLET AU PLUS TARD LE 13 MAI 2022 A 16H.**

## 3 – PARTICIPEZ AUX ENCHERES

---

Si votre dossier est complet vous serez autorisé à participer à la vente.

Prenez bien connaissance des éléments suivants :

- Minimum d'augmentation : inscrit sur la fiche produit
- Date et heure de fin de vente, et système d'enchère glissante
- Enchère automatique

**S'agissant d'une mise en concurrence en ligne, placer la meilleure offre ne vous assure pas de remporter le bien. Le Vendeur reste libre de choisir l'acquéreur sur la base de critères multiples : prix, conditions suspensives, projet, etc...**

## 4 – FINALISEZ VOTRE ACQUISITION

---

A la fin de la vente, et si votre offre fait partie des plus élevées, nous vous demanderons (i) d'authentifier votre offre en ligne et (ii) de fournir des documents justificatifs complémentaires.

**Les ventes Agorastore sont des ventes de gré à gré.**

Une fois l'acceptation du Vendeur formulée, par courrier ou par l'intermédiaire d'Agorastore, nous vous accompagnerons jusqu'à la signature de l'acte de vente chez le notaire.

## 5 – CRITERE D’EVALUATION

---

Après la vente, les meilleures offres seront présentées au vendeur.

S’agissant d’une vente par courtage aux enchères, le vendeur n’est pas tenu de choisir le plus disant.

Son choix se portera vers le mieux disant au regard des éléments suivants :

- Le prix
- La certitude transactionnelle de l’offre
- Le projet

## 6 – ORIENTATION PROGRAMMATIQUES

---

Le centre hospitalier n’a pas de cahier des charges et observera tous les projets qui respectent les règles d’urbanismes (PLU) et contiennent les éléments demandés par Agorastore.

Il est ici entendu, pour la réussite de la cession du bien dans le cadre de la bonne gestion de son patrimoine, que le CH sera attentif aux projets dont la programmation offre une meilleure chance de voir la vente aboutir parce que cohérente avec les souhaits de la commune de Tourcoing. Cette dernière souhaiterait dans l’idéal que :

- Le blockhaus pourra être préservé dans le cadre du projet d’aménagement foncier du site.
- Au regard du projet ANRU portant sur le quartier de la Bourgogne conduit dans cette zone de la Ville de Tourcoing, cette dernière est favorable à une programmation en totalité de logements en accession libre.
- La Ville sera attentive à une programmation équilibrée comportant une part de T3 et + importante.
- La programmation tiendra compte d’une possibilité d’implantation de logements individuels dans le cadre d’une bonne insertion dans le bâti existant.

## 7 – CALENDRIER

---

- Fin d’enchères : 19 mai 2022
- Date limite de dépôt des dossiers : 13 mai 2022 à 16h
- Signature de l’avant-contrat : juin 2022
- Signature de l’acte authentique : décembre 2022